



Rappel : les candidats inscrits sur la liste doivent remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts du District.

Par ailleurs, doivent être joints à la présente :

- **La liste des membres dûment remplie et signée par chacun d'entre eux,**
- **Une déclaration de non-condamnation remplie par chacun des membres de la liste** (nb – sauf le candidat tête de liste qui fait cette déclaration ci-dessus),
- **Une copie de la pièce d'identité de chacun des membres de la liste,**
- **Tout justificatif afférent à une condition particulière d'éligibilité.**

LISTE DES MEMBRES

	NOM	PRÉNOM	N° LICENSE <small>(si membre individuel, fournir un justificatif)</small>	SIGNATURE
Président N°1				
Président Délégué N°2				
Vice-Président N°3				
Secrétaire Général N°4				
Secrétaire Général Adjoint N°5				
Trésorier Général N°6				
Trésorier Général Adjoint N°7				
Arbitre N°8				
Éducateur N°9				

Femme N°10				
Médecin N°11				
Membre N°12				
Membre N°13				
Membre N°14				
Membre N°15				
Membre N°16				
Membre N°17				
Membre N°18				
Membre N°19				
Membre N°20				
Membre N°21				
Membre N°22				